République française

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONE

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15

DATE DE LA CONVOCATION : 17 Mars 2026

DE LA COMMUNE D'YZERON

Séance du 21 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un mars à 10 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès - BAZIN Christian - LHOPITAL Stéphanie - CHARLOT Christophe - PEYNAUD Joëlle - THIEFFRY Gaëtane - DENIZET Victoire - MILLES Yoann - BARBIER Sébastien - GERSTER Adrien - DUMORTIER Marilyne - DECAMBRON Charlotte - BORIE Anne-Sophie - ANTONIALI Guillaume
Etait absent : MONIER Aurélien (pouvoir à NELIAS Agnès)
Secrétaire de séance : DECAMBRON Charlotte

D/2026-035
Objet de la délibération : Création des commissions municipales

Madame la Maire rappelle que conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le Conseil Municipal, peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire est Président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

L'élection de ses membres est en principe, au scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal en décide autrement, à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret, après appel à candidatures, et de procéder à l'élection à main levée en conformité avec les dispositions du CGCT, article L 2121-21,

FIXE les commissions municipales ci-dessous, et **DESIGNE** comme suit les membres qui les constituent :

Intitulé de la COMMISSION	Membres désignés
EDUCATION - ENFANCE JEUNESSE - SPORTS et LOISIRS	LHOPITAL Stéphanie MILLÈS Yoann DECAMBRON Charlotte
BATIMENTS - VOIRIE - TRAVAUX	ANTONIALI Guillaume CHARLOT Christophe BAZIN Christian
COMMERCES - TOURISME - CULTURE	PEYNAUD Joëlle CHARLOT Christophe DUMORTIER Marilyne
TRANSITION ECOLOGIQUE	MONIER Aurélien BORIE Anne-Sophie BARBIER Sébastien ANTONIALI Guillaume
COMMUNICATION - INFORMATIQUE	GERSTER Adrien DECAMBRON Charlotte DUMORTIER Marilyne BAZIN Christian
SOCIAL - SOLIDARITE - SANTE	DENIZET Victoire THIEFFRY Gaëtane PEYNAUD Joëlle
FINANCES	MONIER Aurélian GERSTER Adrien LHOPITAL Stéphanie PEYNAUD Joelle

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

MAIRIE d'YZERON (Rhône)

Charlotte DECAMBRON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : 26 MARS 2026
Publication ou notification du : 26 MARS 2026
Publication site internet le : 26 MARS 2026
Affichage liste des délibérations le : 26 MARS 2026